

AVIS DU CDAC
SUR LA MISE EN PLACE D'UNE REGIE DE TERRITOIRE

15 juin 2012
Saisine

La mise en place d'une « régie de territoire » sur le territoire de la CACEM est un projet intéressant. En matière d'environnement, la régie de territoire pourrait être l'intermédiaire des prestataires de la CACEM pour le nettoyage des sites difficiles d'accès en raison de la configuration des lieux. Cela permettrait de créer du lien social en aidant les jeunes des quartiers à retrouver une activité. La régie peut, par ses compétences, accompagner de mini-projets, portés par les habitants des quartiers eux-mêmes pour ainsi les valoriser.

Le Président,

Marcel OSENAT

